

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

OBJET : Bilan de l'activité 2025 des CHRS des Pôles Rosa Luxemburg et Joséphine Baker

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment l'article R. 314-49 et suivants,

Vu le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé entre le CASVP et l'Etat le 22 janvier 2020 ;

Vu le mémoire de la Directrice Générale relatif aux rapports d'activité 2025 des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).

Le Conseil d'Administration approuve et autorise la Directrice Générale à transmettre à la DRIHL les rapports d'activité joints.

**La Directrice Adjointe
du Conseil d'Administration**



Anne-Laure HOCHEDÉZ-PLANCHE

**P/Le Président
du Conseil d'Administration**

Fatoumata KONÉ
